

AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2025

TRÉSORERIE LONGUE ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **109 829,32 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **31/03/2025**
 Actif géré : **5 824,53 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0011088657**
 Code Bloomberg : **AMUT36M FP**
 Indice de référence :
80% ESTR CAPITALISE (OIS) + 20% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX
 Durée minimum d'investissement recommandée : **6 mois**
 Notation Morningstar "Overall" © : **4**
 Catégorie Morningstar © :
EUR ULTRA SHORT-TERM BOND
 Nombre de fonds de la catégorie : **401**
 Date de notation : **28/02/2025**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, est de réaliser grâce aux primes obligataires une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux ESTER capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



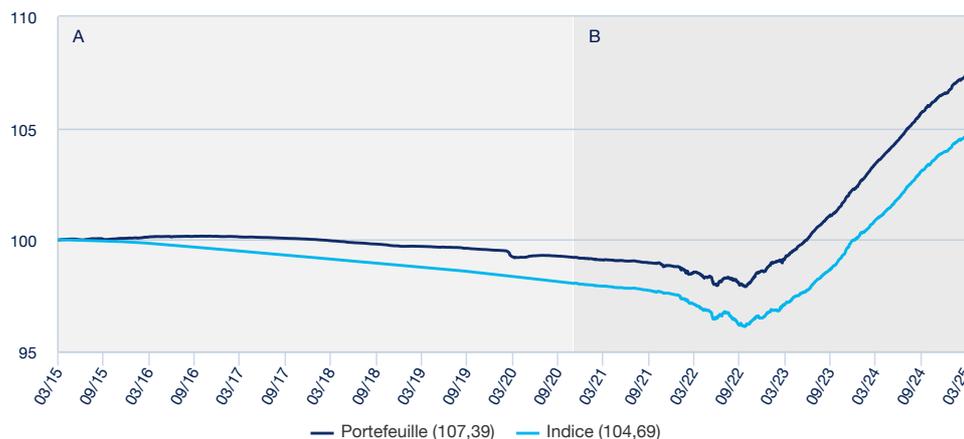
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 6 mois. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Période où le benchmark du FCP était €STR Capitalisé

B : A compter du 01/12/2020, le benchmark du FCP devient 80% Ester capitalisé + 20% ICE BofA 1-3 ans Euro Corporate

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2024	28/02/2025	31/12/2024	28/03/2024	31/03/2022	31/03/2020	31/03/2015	03/10/2011
Portefeuille	0,78%	0,21%	0,78%	3,85%	8,97%	8,22%	7,39%	9,83%
Indice	0,72%	0,19%	0,72%	3,78%	7,82%	6,44%	4,69%	5,33%
Ecart	0,06%	0,01%	0,06%	0,07%	1,15%	1,78%	2,70%	4,50%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	4,20%	3,71%	-0,22%	-0,35%	-0,37%	-0,17%	-0,30%	-0,13%	0,09%	0,18%
Indice	3,96%	3,60%	-1,09%	-0,45%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%
Ecart	0,24%	0,11%	0,87%	0,10%	0,09%	0,22%	0,07%	0,23%	0,41%	0,28%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité ¹	0,42
Sensibilité Crédit ²	0,93
Vie moyenne ³	1,04
Notation moyenne	A-
Nombre de lignes	230
Nombre d'émetteurs	121

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² La sensibilité crédit (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du spread de crédit.

³ Durée de vie moyenne pondérée exprimée en années

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,23%	0,43%	0,41%	0,32%
Volatilité de l'indice	0,23%	0,46%	0,43%	0,32%
Tracking Error ex-post	0,09%	0,27%	0,22%	0,16%
Ratio d'information	0,77	1,37	1,54	1,56
Ratio de sharpe	1,65	0,66	0,55	0,63

TRÉSORERIE LONGUE ■

**Nathalie Coffre**Responsable de la gestion de
Solutions Court Terme**Estelle Honthaas**

Gérante de portefeuille

Commentaire de gestion

L'inflation en Zone Euro poursuit son ralentissement : elle s'est établie à 2.3% en février, en recul par rapport au mois précédent (2.5%). L'inflation sous-jacente diminue également, à 2.6% contre 2.7% en janvier. Ces chiffres rassurants ont conforté la BCE dans son analyse que l'inflation devrait se rapprocher rapidement de la cible de 2%. La Banque Centrale Européenne a ainsi annoncé une nouvelle baisse de taux de 25 bp, portant le taux de la facilité de dépôt à 2.5%. Il s'agit de la sixième baisse de taux depuis juin 2024.

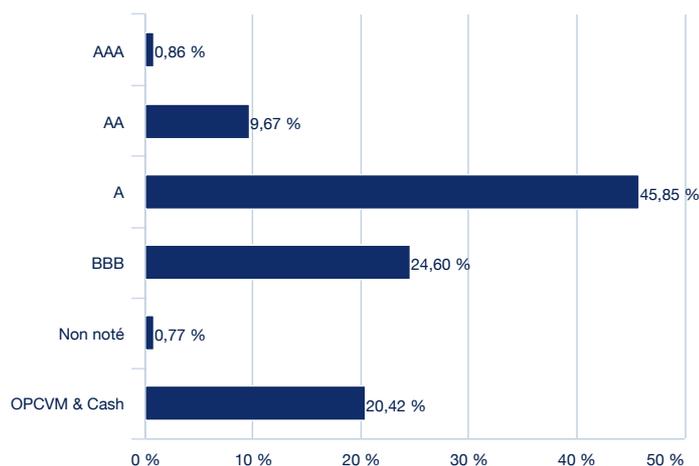
En termes d'activité, le PMI Manufacturier a augmenté en Zone Euro à 48.6 en mars contre 47.6 le mois précédent, dépassant les prévisions qui tablaient sur 48.3. Bien que pointant toujours vers une contraction de l'activité, l'indice montre des signes d'amélioration portés notamment par une augmentation de la production. A l'inverse, l'indice PMI pour le secteur des services recule légèrement à 50.4 contre 50.6 le mois précédent, en baisse par rapport aux prévisions (51.2). Toutefois, le PMI Composite augmente de 50.2 à 50.4 en mars, laissant augurer une croissance positive. Bien que ce niveau soit plus bas que les prévisions (50.8), c'est le niveau le plus haut atteint depuis sept mois. Autre fait marquant, l'Allemagne, première économie de la zone euro, a décidé d'adopter un plan de relance économique. Ce plan vise à créer un fonds de 500 milliards d'euros dans le but de financer des investissements d'infrastructure. L'annonce de ce plan a entraîné une hausse marquée des taux longs en Zone Euro : le taux allemand 10 ans est passé de 2.4% fin février à près de 2.9% le 11 mars, avant de baisser fortement dans le sillage de l'accroissement des craintes sur la croissance mondiale liées à la hausse des tarifs douaniers annoncés par Donald Trump. Il a ainsi clôturé le mois de mars à 2.73%, tandis que le 2 ans allemand, en dépit d'une volatilité importante, clôturait quasi inchangé sur le mois à 2.04%. Le taux 10 ans américain est également resté quasi inchangé sur le mois, à 4.2%, tandis que le 2 ans perdait 10 bp, à 3.88%. La FED, considérant que l'incertitude économique américaine est « inhabituellement élevée », a décidé de maintenir inchangés ses taux directeurs lors de sa réunion du mois de mars.

Le marché du crédit a commencé à montrer des signes de nervosité, encore contenus mais perceptibles : le spread contre Swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, a clôturé à 58 bp fin mars, contre 56 bp fin février.

Le portefeuille affiche en mars une performance de +21 bp essentiellement grâce à son carry. La sensibilité crédit du portefeuille reste inchangée et proche de sa borne haute, à 0.93. La sensibilité taux du portefeuille est à 0.42 en fin de mois, quasi stable par rapport au mois précédent. L'exposition taux reste concentrée sur les maturités inférieures à 24 mois.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)**Principales lignes (Source : Amundi)**

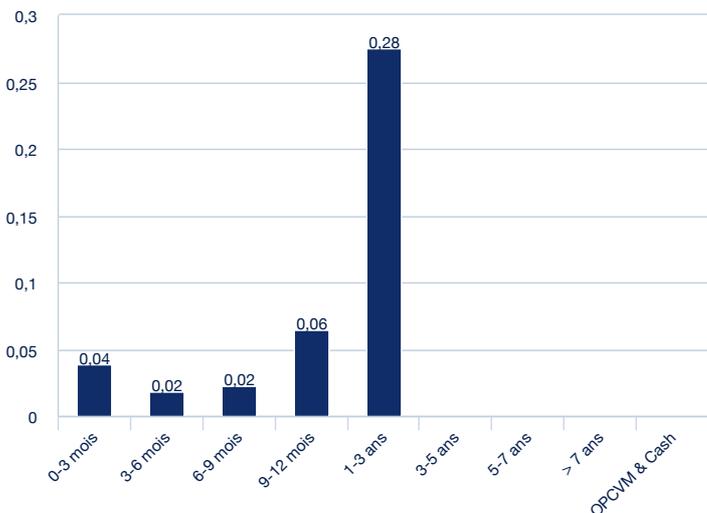
	Coupon (%)	Maturité	% d'actif
L OREAL SA	2,50	06/11/2027	0,95%
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	1,00	23/05/2025	0,92%
NATIONWIDE BLDG STY	4,50	01/11/2026	0,73%
KBC GROUP NV	4,50	06/06/2026	0,72%
INTESA SANPAOLO SPA	FRN	16/04/2027	0,70%
TORONTO-DOMINION BANK/THE	FRN	10/09/2027	0,69%
TERNA - RETE ELETTRIC NAZIONAL	2,79	14/04/2025	0,69%
GECINA SA	2,79	22/04/2025	0,69%
PERNOD RICARD SA	2,65	06/05/2025	0,68%
CONTINENTAL AG	2,50	20/05/2025	0,68%

Répartition par notations long terme (Source : Amundi)

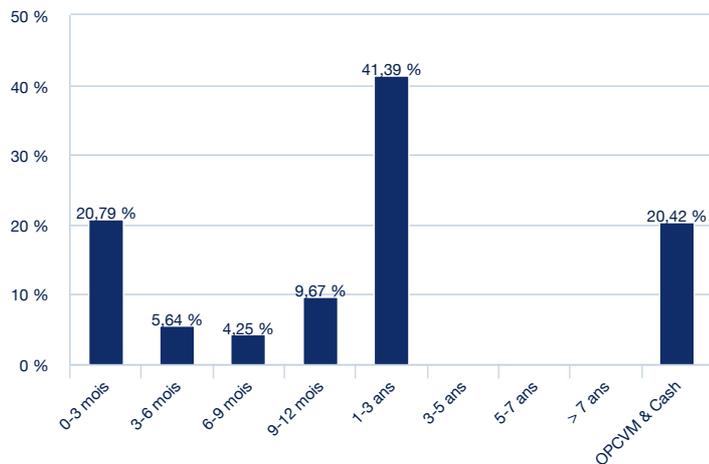
Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Répartition par maturité en points de sensibilité (Source : Amundi)

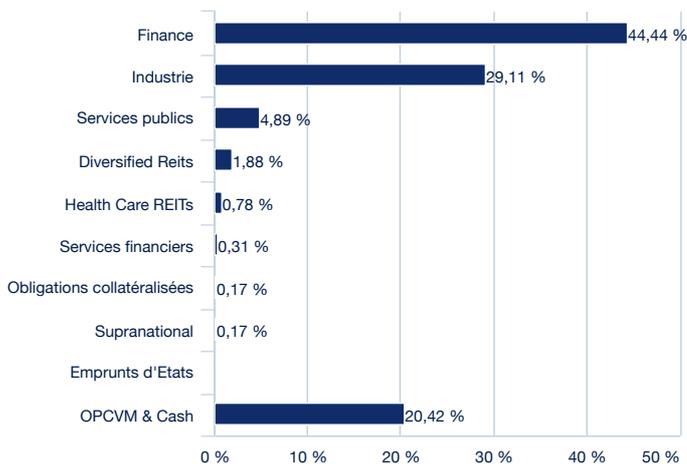


Répartition par maturité (Source : Amundi)



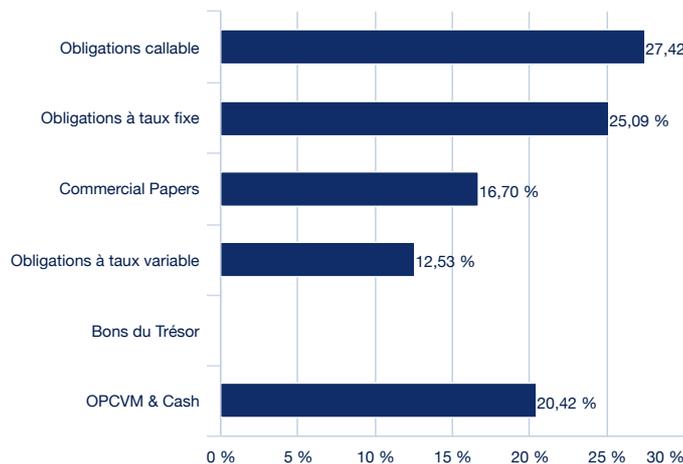
Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition sectorielle (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

	AAA	AA	A	BBB	OPCVM & Cash	Non noté	Total
0-3 mois	-	1,85%	7,97%	10,21%	-	0,77%	20,79%
3-6 mois	-	0,29%	3,94%	1,41%	-	-	5,64%
6-9 mois	-	0,80%	1,93%	1,52%	-	-	4,25%
9-12 mois	-	0,85%	6,63%	2,19%	-	-	9,67%
1-3 ans	0,86%	5,88%	25,39%	9,27%	-	-	41,39%
3-5 ans	-	-	0,00%	0,00%	-	-	0,00%
5-7 ans	-	-	0,00%	0,00%	-	-	0,00%
> 7 ans	-	-	-	0,00%	-	-	0,00%
OPCVM & Cash	-	-	-	-	20,42%	-	20,42%
Total	0,86%	9,67%	45,85%	24,60%	20,42%	0,77%	102,17%

Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	OPCVM & Cash	0-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-7 ans	> 7 ans	Total
Zone Euro	-	17,31%	4,57%	2,00%	6,38%	21,60%	0,00%	0,00%	0,00%	51,85%
Belgique	-	1,51%	0,54%	-	1,11%	0,61%	-	-	-	3,77%
Health Care REITs	-	0,78%	-	-	-	-	-	-	-	0,78%
Industrie	-	-	0,16%	-	-	-	-	-	-	0,16%
Finance	-	0,72%	0,37%	-	1,11%	0,44%	-	-	-	2,65%
Obligations collatéralisées	-	-	-	-	-	0,17%	-	-	-	0,17%
Finlande	-	-	0,53%	0,16%	0,03%	0,19%	-	-	-	0,91%
Finance	-	-	0,53%	0,16%	0,03%	0,19%	-	-	-	0,91%
France	-	10,54%	0,92%	0,60%	2,48%	8,51%	0,00%	0,00%	-	23,06%
Diversified Reits	-	1,54%	0,34%	-	-	-	-	-	-	1,88%
Industrie	-	7,10%	0,49%	0,19%	0,76%	3,14%	0,00%	0,00%	-	11,68%
Services publics	-	0,51%	-	-	-	0,52%	0,00%	-	-	1,03%
Finance	-	1,39%	0,09%	0,41%	1,73%	4,85%	0,00%	-	-	8,47%
Allemagne	-	1,30%	0,31%	0,70%	1,13%	2,45%	0,00%	0,00%	-	5,89%
Industrie	-	1,30%	0,27%	0,36%	0,94%	1,39%	0,00%	0,00%	-	4,27%
Services publics	-	-	-	-	-	0,15%	-	-	-	0,15%
Finance	-	-	0,03%	0,34%	0,19%	0,91%	-	-	-	1,47%
Italie	-	1,97%	0,00%	0,36%	-	4,39%	0,00%	0,00%	0,00%	6,72%
Services publics	-	1,97%	-	-	-	0,67%	-	0,00%	-	2,64%
Industrie	-	-	-	-	-	2,18%	-	-	-	2,18%
Finance	-	-	-	0,36%	-	1,54%	0,00%	-	-	1,90%
Pays-Bas	-	2,00%	1,51%	0,18%	0,43%	3,33%	-	0,00%	-	7,45%
Services financiers	-	0,05%	-	-	-	-	-	-	-	0,05%
Industrie	-	0,99%	1,19%	-	-	0,05%	-	0,00%	-	2,23%
Services publics	-	-	-	-	-	0,44%	-	-	-	0,44%
Finance	-	0,96%	0,32%	0,18%	0,43%	2,84%	-	-	-	4,73%
Espagne	-	-	0,77%	-	1,19%	2,11%	-	-	-	4,06%
Finance	-	-	0,77%	-	1,19%	2,11%	-	-	-	4,06%
Reste du monde	-	3,48%	1,07%	2,25%	3,30%	19,79%	0,00%	0,00%	0,00%	29,89%
Australie	-	-	-	-	0,34%	1,18%	-	-	-	1,52%
Industrie	-	-	-	-	-	0,28%	-	-	-	0,28%
Finance	-	-	-	-	0,34%	0,90%	-	-	-	1,24%
Canada	-	0,53%	0,35%	0,17%	0,61%	3,37%	-	-	-	5,03%
Finance	-	0,53%	0,35%	0,17%	0,61%	3,37%	-	-	-	5,03%
Danemark	-	1,20%	-	0,22%	0,28%	1,02%	-	-	-	2,71%
Industrie	-	1,20%	-	-	-	0,56%	-	-	-	1,76%
Services publics	-	-	-	-	0,28%	-	-	-	-	0,28%
Finance	-	-	-	0,22%	-	0,46%	-	-	-	0,68%
Japon	-	0,11%	-	-	-	0,37%	0,00%	-	-	0,48%
Industrie	-	0,11%	-	-	-	0,37%	0,00%	-	-	0,48%
Jersey	-	0,40%	-	-	-	-	-	-	-	0,40%
Industrie	-	0,40%	-	-	-	-	-	-	-	0,40%
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	-	0,23%	-	-	-	0,23%
Finance	-	-	-	-	-	0,23%	-	-	-	0,23%
Norvège	-	0,16%	0,38%	-	-	0,56%	-	0,00%	-	1,10%
Services publics	-	-	-	-	-	0,35%	-	-	-	0,35%
Finance	-	0,16%	0,38%	-	-	0,21%	-	-	-	0,75%
Supranational	-	-	-	-	-	0,17%	-	-	-	0,17%
Supranational	-	-	-	-	-	0,17%	-	-	-	0,17%
Suède	-	0,53%	0,07%	0,64%	-	3,93%	0,00%	-	-	5,17%
Industrie	-	-	0,07%	-	-	0,74%	0,00%	-	-	0,81%
Finance	-	0,53%	-	0,64%	-	3,19%	-	-	-	4,36%
Suisse	-	-	-	-	-	0,72%	0,00%	-	0,00%	0,72%
Industrie	-	-	-	-	-	0,72%	0,00%	-	0,00%	0,72%
Royaume-Uni	-	0,30%	0,19%	0,87%	0,53%	5,09%	0,00%	0,00%	0,00%	6,97%
Industrie	-	0,26%	0,09%	-	0,09%	0,27%	0,00%	0,00%	0,00%	0,71%
Finance	-	0,03%	0,10%	0,87%	0,45%	4,82%	-	-	-	6,27%
États-Unis	-	0,26%	0,09%	0,35%	1,54%	3,16%	0,00%	0,00%	-	5,40%
Services financiers	-	0,26%	-	-	-	-	-	-	-	0,26%
Industrie	-	-	0,09%	0,35%	0,60%	2,38%	0,00%	0,00%	-	3,43%
Finance	-	-	-	-	0,93%	0,78%	-	-	-	1,71%
OPCVM & Cash	20,42%	-	-	-	-	-	-	-	-	20,42%
Total	20,42%	20,79%	5,64%	4,25%	9,67%	41,39%	0,00%	0,00%	0,00%	102,17%

Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

TRÉSORERIE LONGUE ■

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	03/10/2011
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Obligations & titres de créance internationales
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0011088657
Code Bloomberg	AMUT36M FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	10 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais Gestion Financière Direct	0,25% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,12%
Coûts de transaction	0,11%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	6 mois
Historique de l'indice de référence	01/12/2020: 80.00% ESTR CAPITALISE (OIS) + 20.00% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX 03/10/2011: 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Particularité	OPCVM maître

TRÉSORERIE LONGUE ■

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



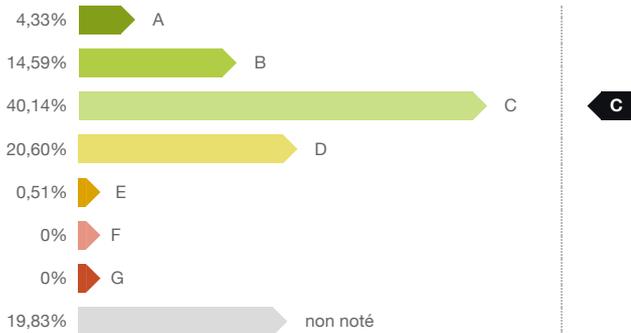
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

70% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL INDEX + 30% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL INDEX

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	1,09	0,93
S Score	0,69	0,20
G Score	0,53	0,18
Score ESG moyen	0,98	0,54
Note ESG moyenne	C	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

% du portefeuille noté ESG ²	99,93%
---	--------

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Date de notation : 28/02/2025

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

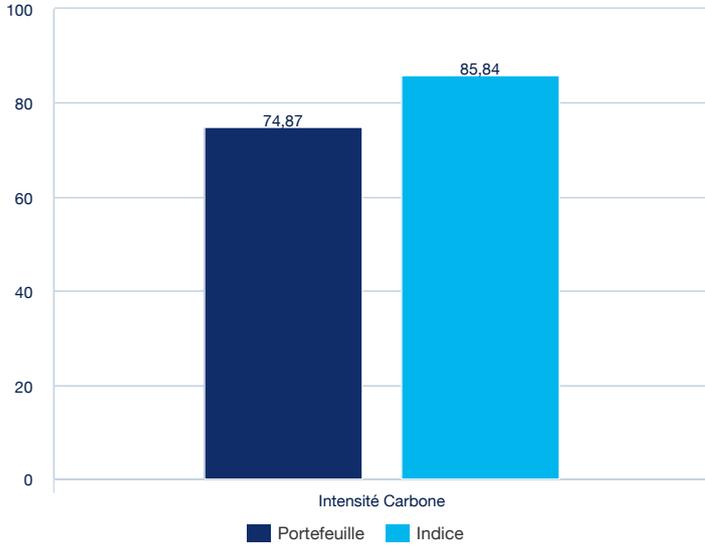
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

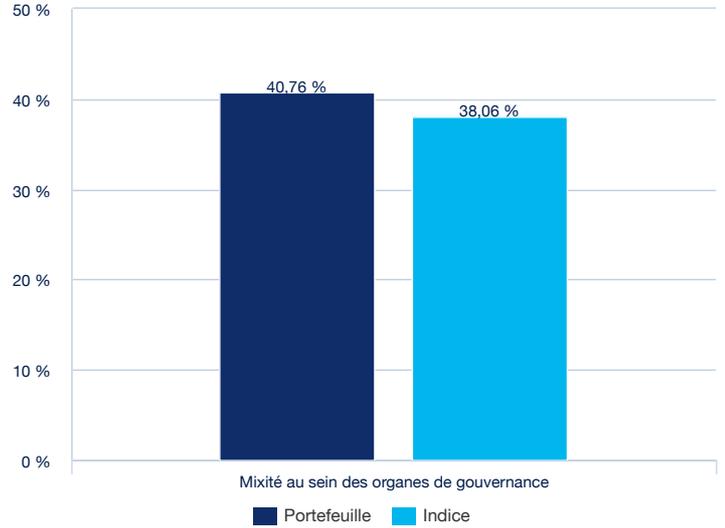
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,29% 97,80%

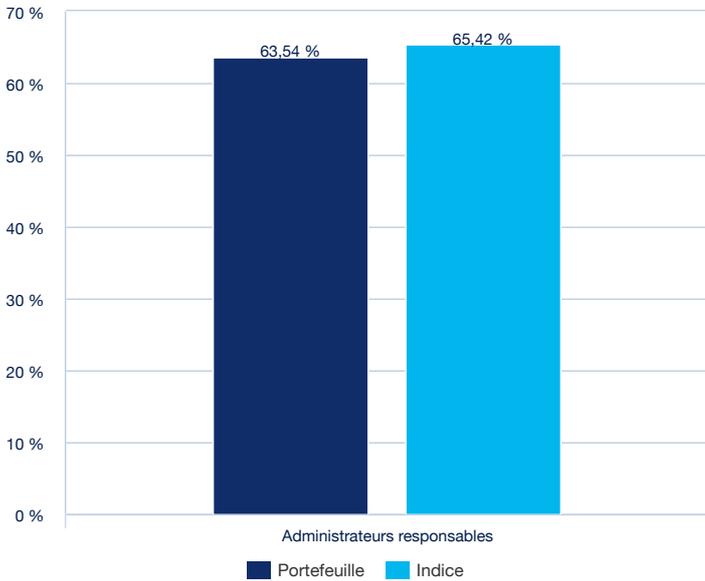
SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance



Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
Source : Refinitiv, ISS, MSCI

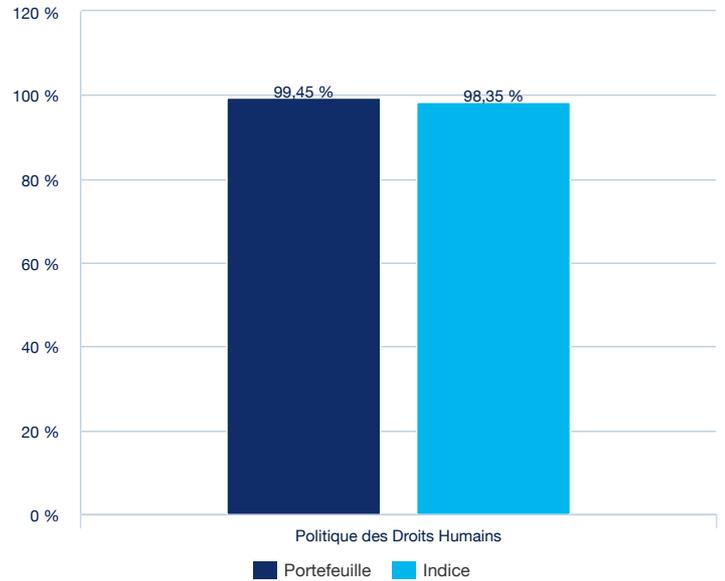
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 94,15% 91,47%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 79,74% 80,99%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 79,74% 80,99%

Sources et définitions

Intensité carbone : L'intensité des GES du portefeuille est déterminé par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires). L'indicateur PAI utilise l'approche "tout investissement", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en tenant compte de tous les investissements de l'entité. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Amundi a revu sa méthodologie et publie l'intégralité des émissions du scope 3, cependant les biais potentiels et les inexactitudes dans les données relatives aux émissions du scope 3 demeurent. Il convient également de noter qu'Amundi a changé de fournisseur de données pour le calcul de l'EVIC.

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.